

Du côté du Logement

En partenariat avec la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM^{côte d'azur})

Les professionnels de la location de congrès et de loisirs s'organisent

Création d'une certification au service des propriétaires de biens immobiliers et de la clientèle professionnelle de la Côte d'Azur.



En créant, en complément de l'offre hôtelière traditionnelle, un produit d'hébergement à haut niveau de services et à prix attractif, les professionnels de la location de congrès, adhérents FNAIM Côte d'Azur, améliorent de façon sensible la capacité d'accueil de la Riviera française. Ainsi, pour la seule ville de Cannes, ce ne sont pas moins de 1.000 appartements, tous proches du Palais des Festivals et des plages qui complètent les 5.300 chambres des hôtels locaux. Bruno Draillard, président de la Commission Tourisme d'Affaires de la FNAIM Côte d'Azur, présente les spécificités de ce métier et de la toute nouvelle certification.

Véritables interlocuteurs entre les propriétaires de biens immobiliers, les organisateurs de congrès et la clientèle d'affaires ou de loisirs, les professionnels de la location de congrès sont des spécialistes de l'hébergement saisonnier.

Pour les propriétaires qui louent à cette occasion leur résidence secondaire, les professionnels de la location de congrès sont des experts en

marketing. Parfaitement aux faits des goûts particuliers de la clientèle d'affaires et de loisirs, Ils conseillent les détenteurs de biens immobiliers sur la meilleure façon de les équiper, de les rénover, de les modeler aux attentes des clients, puis, de choisir le meilleur statut fiscal afin d'optimiser leur investissement.

Pour les clients professionnels mais aussi pour la clientèle de vacances, les spécialistes de la location saisonnière répondent aux besoins particuliers de leur séjour. La demande de ces clients est spécifique : simplicité, efficacité, choix de l'emplacement, sécurité de leur réservation, offre variée, flexibilité, prise en charge personnalisée et garantie du maintien du rapport qualité/prix.

Sélection des appartements, rédaction des contrats, préparation des appartements, contrôles, inventaires, accueil des clients, dépannages, conciergerie, départs, rendus des cautions, fourniture de linge, prestations de ménage, courses, organisation des transferts, chaque tâche a son importance. La location meu-

blée saisonnière est un métier exigeant, nécessitant de nombreux savoir-faire : disponibilité, sens du détail, anticipation, rigueur, sens du service, gestion des pics d'activité...

En créant une certification spécifique à leur activité (www.cannes-rentals-certification.com), les agents immobiliers cannois adhérents FNAIM Côte d'Azur ont apporté aux propriétaires et aux clients de congrès et de loisirs une sécurité supplémentaire.

Avec plus de 160.000 résidences secondaires sur la Côte d'Azur et près de 11 millions de touristes et congressistes chaque année, les professionnels de la location de congrès et de loisirs s'affichent comme acteurs majeurs de l'économie de notre région.



CANNES RENTALS CERTIFICATION

La certification a pour objectif de garantir la fiabilité des professionnels cannois spécialisés dans le domaine de la location meublée saisonnière. Elle apporte la sécurité et l'assurance aux vacanciers et congressistes résidant à Cannes, afin qu'ils s'adressent à des professionnels motivés agissant pour maintenir le rapport qualité/prix de la destination Cannes.

En s'adressant à une agence certifiée, ils sont assurés de ne pas avoir affaire à un intermédiaire illégal. Les professionnels certifiés subissent des contrôles poussés et s'engagent en adhérant à une charte professionnelle exigeante à garantir sérieux, qualité et suivi efficace.

Les membres de Cannes Rentals Certification sont également engagés auprès des autorités locales à travers l'adhésion à la charte ONLY CANNES, élaborée en partenariat avec la ville.



Frédéric PELOU,
Président FNAIM
Côte d'Azur

Professionnels du logement : toute une palette de métiers !

Trop souvent associés uniquement à l'image traditionnelle d'agent immobilier, les professionnels FNAIM exercent de multiples activités, aussi diverses que spécialisées : intermédiaire en immobilier d'habitation, mandataire en vente de commerces, conseil en immobilier d'entreprise, en affaire rurales et forestières, aménageur foncier, lotisseur, promoteur, marchand de biens, gérant de locations vides ou meublées, spécialiste en locations de vacances ou en tourisme d'affaires, syndic de copropriété, expert évaluateur, diagnostiqueur.

C'est parce que la FNAIM regroupe tous ces métiers, qui sont quotidiennement au contact de centaines de milliers de citoyens, qu'elle a la juste vision de la politique à mener en matière de Logement. Les gouvernants, quel que soit leur bord, auraient donc tout intérêt à nous écouter.

➔ **A partir du 2 septembre prochain,** la nouvelle Maison de l'Immobilier et du Logement FNAIM Côte d'Azur déménage au 36, avenue Simone Veil, 06200 NICE (ex bd Paul Montel prolongé) Eco-quartier Nice Méridia (sortie autoroute Palais Nikaïa - CADAM)

Facile d'accès, idéalement situé à 30 mn des principales communes du département, doté de stationnements gratuits, ce nouveau siège rapprochera les professionnels de l'immobilier de leur centre de formation continue et de réunions.

Au cœur d'une ville nouvelle, 325m² de locaux neufs en rez-de-chaussée double hauteur, avec de grandes vitrines pour afficher le nouveau slogan de la FNAIM «**Agir pour le Logement**», sur le tracé du futur tramway qui desservira le grand stade et Ikea.

Nos numéros de téléphone et de fax resteront inchangés

Tél 04 93 857 857 - Fax 04 93 857 858
fnaim06@fnaim06.fr

